

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 28 - AERO COLOR Professional

N° de l'article		Date d'émission:	06.07.16
Version	6 (06.07.16)	Page	1 / 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit **série 28 - AERO COLOR Professional**
Couleurs pour l'aérogRAFIE Couleurs acryliques liquides extra-fines

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale
Produits pour création de l'art.

Usages déconseillés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

H. Schmincke & Co. GmbH & Co. KG
Otto-Hahn-Str. 2
D - 40699 Erkrath
Tel. +49 (0) 211-2509-0
Fax. +49 (0) 211-2509-497
info@schmincke.de
www.schmincke.de

Service responsable de l'information
Schmincke-laboratoire:
lun-jeu 8.00-16.30; ven. 8.00-13.30
Tel. +49 (0) 211-2509-474
labor@schmincke.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Renseignements d'urgence	Appel d'urgence Berlin (24h - counseling en allemand et en anglais)
Téléphone	+49 (0) 30-30686790

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément à la directive CE 1272/2008 (CLP)

sans marquage distinctif

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)

Mention d'avertissement

Mentions de danger

sans marquage distinctif

Conseils de prudence

2.3 Autres dangers

Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one, 2-Methyl-2H-isothiazol-3-one, reaction mass of: 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one [EC no. 247-500-7] and 2-methyl-4-isothiazolin-3-one [EC no. 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique. (EUH208)

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 28 - AERO COLOR Professional

N° de l'article		Date d'émission:	06.07.16
Version	6 (06.07.16)	Page	2 / 8

Spécification chimique

acrylate pur
pigment
Eau
additif
Numéro CAS
EINECS / ELINCS / NLP
Numéro d'identification UE
Numéro de commerce international
Numéro d'enregistrement REACH
N° RTECS
Code DG-EA (Hazchem)
Numéro CI

3.2 Mélanges

Indications complémentaires

annexe

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

En cas d'inhalation

En cas de malaises, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver soigneusement avec de l'eau et du savon. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaises, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

Le produit est ininflammable. Les moyens d'extinction seront donc choisis en fonction de l'environnement.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Indications complémentaires

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 28 - AERO COLOR Professional

N° de l'article	Version	Date d'émission:	06.07.16
	6 (06.07.16)	Page	3 / 8

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

6.2 précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une introduction dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Éliminer le résidu avec beaucoup d'eau.

Indications complémentaires

6.4 Référence à d'autres sections

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. voir section 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.

Protection contre l'incendie et les explosions

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage

Indications

diverses

température de stockage: 5 - 40 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune mesure particulière si le stockage et la manipulation sont appropriés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire

Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire approprié.

Masque antipoussière

Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection oculaire

Lunettes de protection

Protection corporelle

Porter des vêtements de travail appropriés. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	pigmenté
Odeur	légèrement

min max

Point initial d'ébullition et

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 28 - AERO COLOR Professional

N° de l'article		Date d'émission:	06.07.16
Version	6 (06.07.16)	Page	4 / 8

intervalle d'ébullition
Point de fusion/point de congélation
Point éclair/plage d'inflammabilité
Inflammabilité
Température d'ignition
Température d'auto-inflammabilité
Limites d'explosibilité
Indice de réfraction

Coefficient de partage: n-octanol/eau
Danger d'explosion

Tension de vapeur
Densité ca. 20 °C
1,1 g/ml
Valeur pH 7,5 9,5

Viscosité dynamique de
Viscosité dynamique à

Viscosité cinématique de
Viscosité cinématique à

9.2 Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité
- 10.2 Stabilité chimique
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses
- 10.4 Conditions à éviter
gel et forte chaleur
- 10.5 Matières incompatibles
- 10.6 Produits de décomposition dangereux

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

- Toxicité aiguë
En cas d'inhalation
Aucune donnée disponible
- Ingestion
Aucune donnée disponible
- Contact avec la peau
Aucune donnée disponible
- Contact avec les yeux
Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Remarques générales

Tests toxicologiques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 28 - AERO COLOR Professional

N° de l'article		Date d'émission:	06.07.16
Version	6 (06.07.16)	Page	5 / 8

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Classe de risque pour le milieu aquatique 1

Numéro de catalogue

Remarques générales

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses

Le produit est partiellement biodégradable.

Besoins en oxygène

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration

(FBC)

Coefficient de partage: n-octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales

Effets toxiques sur l'environnement

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet

080112 080112 déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 080111

Recommandation

Conditionnement

Code de déchet

Recommandation

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

Indications diverses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

IMDG, IATA

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN

IMDG

IATA

14.4 Groupe d'emballage

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 28 - AERO COLOR Professional

N° de l'article		Date d'émission:	06.07.16
Version	6 (06.07.16)	Page	6 / 8

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant - IMDG

Marine Pollutant - ADN

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Code: ADR/RID

Classe de danger

Etiquette de danger ADR

Quantités limitées

Conditionnement: Instructions

Conditionnement: Dispositions particulières

Réglementations particulières pour le conditionnement groupé

Réservoirs mobiles: Instructions

Réservoirs mobiles: Dispositions particulières

Codification réservoirs

Restriction concernant les tunnels

Remarques

EQ

Dispositions particulières

Transport par voie fluviale

Etiquette de danger

Quantités limitées

Transport autorisé

Équipement nécessaire

Aération

Remarques

EQ

Dispositions particulières

Transport maritime

Numéro EmS

Dispositions particulières

Quantités limitées

Conditionnement: Instructions

Conditionnement: Dispositions particulières

IBC: Instructions

IBC: Réglementations

Instructions réservoirs IMO

Instructions réservoirs UN

Instructions réservoirs Dispositions particulières

Stowage and segregation

Properties and observations

Remarques

EQ

Transport aérien

Hazard

Passenger

Passenger LQ

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 28 - AERO COLOR Professional

N° de l'article		Date d'émission:	06.07.16
Version	6 (06.07.16)	Page	7 / 8

Cargo
ERG
Remarques
EQ
Special Provisioning

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Europe

Teneur en VOC [%] 0
Teneur en VOC [g/L]
Autres informations, restrictions et dispositions légales

Allemagne

Classe de stockage
Classe de risque pour le milieu aquatique 1
Numéro de catalogue
Décret relatif aux défaillances
Indications relatives à une limitation de la durée de travail
Autres informations, restrictions et dispositions légales

Danemark

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Hongrie

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Grande-Bretagne

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Suisse

Teneur en VOC [%]
Autres informations, restrictions et dispositions légales

EUA

Autres informations, restrictions et dispositions légales
Federal Regulations
State Regulations

Japon

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Canada

Autres informations, restrictions et dispositions légales

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 28 - AERO COLOR Professional

N° de l'article		Date d'émission:	06.07.16
Version	6 (06.07.16)	Page	8 / 8

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Mentions de danger (CLP)

Informations diverses

Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoins de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit. Une valable assurance juridique de propriétés ou aptitudes pour certaines mises en action précisées ne se dérive pas de nos indications c'est pourquoi nous recommandons d'accorder les applications de produit dans les conditions désirées et les vérifier expérimentalement. Pour ces raisons nous ne pouvons ni garantir pour les propriétés de produits ni être responsable pour les dégâts provoqués par l'utilisation de nos produits.

Littérature

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide des exigences d'information et évaluation de la sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Raison des dernières modifications

Indications diverses

Annexe de la fiche de données de sécurité No.: 28 000 000

AERO COLOR® Professional

art.N°	nom du produit	C.I.		Numéro CAS
28100	blanc transparent	PW6	Dioxyde de titane	13463-67-7
28101	blanc SUPRA, couvrant	PW6	Dioxyde de titane	13463-67-7
28200	jaune de titane verdâtre	PY3; PG36	Monoazoïque; Complexe phthalocyanine (Cu, Cl, Br)	6486-23-3; 14302-13-7
28201	jaune citron	PY3	Monoazoïque	6486-23-3
28202	jaune primaire	PY74	Monoazoïque	6358-31-2
28203	jaune indien	PY83	Diaryle	5567-15-7
28204	teinte orange de cadmium	PY74; PO43	Monoazoïque; Périnone	6358-31-2; 4424-06-0
28205	rouge orangé	PO43	Périnone	4424-06-0
28300	écarlate	PR112	Naphtol AS	6535-46-2
28301	rouge de garance foncé	PR179	Pérylène	5521-31-3
28302	carmin	PR170	Naphtol AS	2786-76-7
28304	magenta primaire	PR122	Quinacridone	980-26-7
28305	violet	PV23	Dioxazine	6358-30-1
28306	rouge brillant	PR254	Dicéto-pyrrolo-pyrrole	122390-98-1
28400	indigo	PR122; PB15:1; PG36; PBk7	Quinacridone; Phthalocyanine (Cu); Complexe phthalocyanine (Cu, Cl, Br); Suie	980-26-7; 147-14-8; 14302-13-7; 1333-86-4
28401	bleu de Prusse	PV23; PG7	Dioxazine; Phthalocyanine (Cu, Cl)	6358-30-1; 1328-53-6
28402	outremer	PB15:1; PV23	Phthalocyanine (Cu); Dioxazine	147-14-8; 6358-30-1
28403	bleu saphir	PB15:1	Phthalocyanine (Cu)	147-14-8
28404	bleu de cobalt	PB28	Spinelle (Co, Al)	1345-16-0
28405	bleu primaire cyan	PB15:3; PG36	Phthalocyanine (Cu); Complexe phthalocyanine (Cu, Cl, Br)	147-14-8; 14302-13-7
28406	bleu turquoise	PB16	Phthalocyanine	574-93-6
28500	vert phtalo	PG7	Phthalocyanine (Cu, Cl)	1328-53-6
28501	vert brillant	PG36; PY74	Komplexe phthalocyanine (Cu, Cl, Br); Monoazoïque	14302-13-7; 6358-31-2
28502	vert permanent	PG36; PY74	Komplexe phthalocyanine (Cu, Cl, Br); Monoazoïque	14302-13-7; 6358-31-2
28503	vert olive	PY83; PO5; PG7	Diaryle; Monoazoïque; Phthalocyanine (Cu, Cl)	5567-15-7; 3468-63-1; 1328-53-6
28504	vert émeraude	PG7; PBr25	Phthalocyanine (Cu, Cl); Rutile (Ti, Cr, Sb)	1328-53-6; 68186-90-3
28600	ocre d'or	PY83; PV23	Diaryle; Dioxazine	5567-15-7; 6358-30-1
28601	Sienne	PY3; PBr25	Monoazoïque; Rutile (Ti, Cr, Sb)	6486-23-3; 68186-90-3
28602	brun du Brésil	PY83; PV23	Diaryle; Dioxazine	5567-15-7; 6358-30-1
28603	sépia	PBr25; PG7; PBk7	Rutile (Ti, Cr, Sb); Phthalocyanine (Cu, Cl); Suie	68186-90-3; 1328-53-6; 1333-86-4
28604	terre de Sienne brûlée	PBr25	Rutile (Ti, Cr, Sb)	68186-90-3
28605	teinte chair	PW6; PO34; PBr25	Dioxyde de titane; Disazoïque pyrazolone; Rutile (Ti, Cr, Sb)	13463-67-7; 15793-73-4; 68186-90-3
* 28606	brun foncé	PG7; PBr25	Phthalocyanine (Cu, Cl); Rutile (Ti, Cr, Sb)	1328-53-6; 68186-90-3
28700	gris pâle	PW6; PBk7	Dioxyde de titane; Suie	13463-67-7; 1333-86-4
28701	gris neutre	PY74; PR122; PB15:3	Monoazoïque; Quinacridone; Phthalocyanine (Cu)	6358-31-2; 980-26-7; 147-14-8
28702	noir	PBk7	Suie	1333-86-4

Annexe de la fiche de données de sécurité No.: 28 000 000

AERO COLOR® Professional

art.N°	nom du produit	C.I.		Numéro CAS
* 28821	jaune brillant	PY74	Monoazoïque	6358-31-2
* 28826	orange naphthol	PO5	Monoazoïque	3468-63-1
* 28831	teinte rouge de cadmium	PR254	Dicéto-pyrrolo-pyrrole	122390-98-1
* 28833	rouge rubis	PR170	Naphthol AS	2786-76-7
* 28838	violet dioxazine	PV23	Dioxazine	6358-30-1
* 28841	bleu phtalo	PV15:3	Violet outremer	12769-96-9
* 28843	bleu foncé	PB60	Bleu d'Indanthrène	81-77-6
* 28847	turquoise phtalo	PB16	Phthalocyanine	574-93-6
* 28851	vert de phtalo jaunâtre	PG36	Komplex phthalocyanine (Cu, Cl, Br)	14302-13-7
* 28858	vert oxyde de chrome	PG17	Hematite (Cr)	1308-38-9
* 28867	rouge anglais	PR101	Rouge d'oxyde de fer	1309-37-1
* 28869	brun van Dyck	PBr25; PBk7	Rutile (Ti, Cr, Sb); Suie	68186-90-3; 1333-86-4
28900	AERO SHINE silver	-	Pigment à effet	-
28901	AERO SHINE gold	-	Pigment à effet	-
28902	AERO SHINE blue	-	Pigment à effet	-
28903	AERO METALLIC red	-; PR179	Pigment à effet; Pérylène	-; 5521-31-3
28904	AERO METALLIC blue	-; PB15:1	Pigment à effet; Phthalocyanine (Cu)	-; 147-14-8
28905	AERO METALLIC green	-; PG7	Pigment à effet; Phthalocyanine (Cu, Cl)	-; 1328-53-6
28906	AERO METALLIC brill.silver	Aluminiumpigment	Aluminium	-
28907	AERO METALLIC dark ice	-	Pigment à effet	-
28908	AERO METALLIC dark copper	-	Pigment à effet	-
28909	AERO VISION silver violet	-	Pigment à effet	-
28910	AERO VISION gold red	-	Pigment à effet	-
28911	AERO VISION space	-	Pigment à effet	-
28912	AERO SHINE red	-	Pigment à effet	-